

COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE
VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	14	15	1	1	0

Séance du 20 décembre 2021

- date convocation
14/12/2021

L'an deux mille vingt et un,
et le 20 décembre 2021 à 20 heures 30,

le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de saint-Christophe-Vallon, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire.

Présent(s) : Belet Bellec Birol Brachet Cerneaux Darses Deltour Flauss Franque Gomez Lanza Lemaréchal Robert, Veyrier

Absent(s) :

Excusés : Delculzoul

Procuration (s) Delculzoul à Deltour

Secrétaire de séance : Flauss

Objet : tarifs location de la salle des fêtes - tarif du litre de fioul - à compter du 20 décembre 2021
DCM 2021-12-20 01

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, la délibération en date du 18 décembre 2018 qui fixe le tarif du litre de fioul de la salle des fêtes à 0.96 € le litre.

Il lui rappelle que concernant le chauffage, la facturation se fera à la consommation réelle de fioul. Lors de l'état des lieux « entrée » suite à une location de la salle, l'index du compteur du fioul sera relevé. Il en sera de même lors de l'état des lieux « sortie ».

Le tarif du litre de fioul ayant augmenté,
Il lui demande de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Fixe le tarif du litre de fioul à 1,07 € le litre de fioul
- Fixe ce tarif à compter du 20 décembre 2021

Résultat du vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian GOMEZ

Dématérialisé



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 29 décembre 2021

et publication ou notification

Du 29 décembre 2021

Le Maire,

Christian GOMEZ

